

# Evaluation des pratiques des Médecins Homéopathes effectuées

## Dans le cadre de la Société Savante d'Homéopathie

### Première enquête – Décembre 2004

Consulter la publication sur " MEDECIN HOMEOPATHE? QUI ES TU QUE FAIS TU?"  
Enquête de la SSH (Société Savante d'Homéopathie) 2005

**Delahaye G., MD (1), avec la participation de tous les membres fondateurs de la SSH**

(1) Département de Santé Publique - UFR SMBH - Université Paris13 - 74 rue Marcel Cachin - 93017 Bobigny Cedex  
mail: [gerard.delahaye@smbh.univ-paris13.fr](mailto:gerard.delahaye@smbh.univ-paris13.fr)

(2) Société Savante d'Homéopathie, SSH, 79 rue de Tocqueville 75017 Paris  
mail: [sshomeo@free.fr](mailto:sshomeo@free.fr)

### **Pourquoi cette première enquête ?**

- L'utilisation de l'homéopathie est croissante tant au niveau des patients que des médecins
- **Le médecin homéopathe doit pouvoir faire la preuve de sa spécificité comme cela se fait en médecine générale dans le cadre des départements universitaires de médecin générale.**
- Le médecin homéopathe doit pouvoir montrer quelle part l'homéopathie représente t-elle dans son activité et quelles en sont les particularités.

Que savions nous?

- Deux enquêtes pilotes déjà réalisées par l'ANHFM (Association Nationale pour le développement de l'enseignement et de la recherche de l'Homéopathie en Faculté de Médecine):
  - Avignon 2003
    - 89 médecins ayant accepté de répondre dans le cadre du congrès
  - Bobigny 2004
    - 78 médecins ayant accepté de répondre dans le cadre des Journées Universitaires d'Homéopathie

Comment avons nous fait?

- Grâce à la participation active de 27 collègues de la SSH nous avons créé un questionnaire
- Nous avons ensuite fait un pré-test du questionnaire avec la participation de l'ensemble du groupe
- Le questionnaire a ensuite été envoyé à 2500 médecins - les retours se sont faits par courrier, fax ou courriel

Le traitement des résultats

Le traitement statistique des résultats a été réalisé grâce à l'utilisation du logiciel Modalisa\* (pour la première enquête seulement pour le moment), sous licence éducation et recherche dans le cadre du département de Santé Publique et Médecine Sociale de l'U.F.R. Santé, Médecine, Biologie Humaine, Université Paris13

## **LES RESULTATS de cette première enquête**

### Données générales

- Création : 26 octobre 2004
- Questions-Formulaire : 42
- Enquête réalisée du: 2/11/2004 au 15/12/2004
- Questionnaires saisis/importés : 376 – 15% de réponses
- Questionnaires masqués : 0
- Questionnaires compilés : 376

### **Le profil du médecin homéopathe :**

376 réponses sur 2500 envoies (15% de réponses)

- 1) - 54% des médecins homéopathes font moins de 3500 actes par an  
- 78% font moins de 4500 actes par an

La moyenne des actes pour le médecins généraliste est 48000.

- 2) - 67% des M.H. ont une durée de consultation de plus de 25mn.  
- 84% des M.H. ont une durée de consultation de plus de 20 mn.

La moyenne officielle de la durée d'un acte de médecine générale est de 15 mn en moyenne (12 mn pour les médecins et 22mn. pour les jeunes médecins).

- 3) - 76% des M.H. utilisent l'allopathie.  
- 65% des M.H. donnent des conseils alimentaires.  
- 38% des M.H. pratiquent des entretiens psychothérapeutiques.  
- 47,6 utilisent la phytothérapie  
- 50 % pratiquent également l'acupuncture (y compris l'auriculothérapie).

Ceci montre que nous utilisons plusieurs ressources thérapeutiques dont l'allopathie.

- 4) - 73% des M.H. sont d'accord pour faire d'autres enquêtes.

- 5) - 68,7% des M.H. sont en secteur 2 - 25,1% en secteur 1

- 6) - 70% des M.H. ont fait une formation initiale sur 3 ans.  
- 21,6% ont fait une formation initiale de 4 à 6 ans.

- 7) - Parmi les médecins homéopathes il y a 11% de spécialistes dont 70% de pédiatres.

- 8) - Il y a 10% de M.H. qui ont - de 45 ans

- 9) – 70% des M.H. ont entre 14 et 27 années d'expériences en Homéopathie.

## Commentaires

**Pour la première fois en France une étude sur le profil de l'activité des médecins homéopathes est présentée. Le taux de réponses est satisfaisant** (376 réponses sur 2500 envois soit un taux de réponse de 15,04%<sup>2</sup>). La représentativité de l'échantillon montre que les répondants sont des médecins à exercice particulier avec orientation homéopathie puisque 84,6% d'entre eux ont déclaré leur orientation au Conseil de l'Ordre des médecins. La répartition hommes - femmes est équilibrée mais objective une féminisation importante de la profession, comme dans l'ensemble du corps médical. En effet une analyse en sous groupe montre que chez les répondants de moins de 45 ans (n=37), 75,7% (n=28) sont des femmes et 24,3% (n=9) sont des hommes. Le vieillissement de la profession est aussi sensible qu'ailleurs, ainsi plus de 30% de la population a plus de 55 ans. La répartition géographique montre très nettement un lieu d'exercice urbain. Le constat qu'une part importante des répondants n'avait pas indiqué s'ils étaient généralistes ou spécialiste et que de surcroît certain d'entre eux précisent comme type de spécialité " médecine générale, homéopathie ou acupuncture" nous a fait nous interroger sur le libellé même de la question. La possibilité d'identifier un certain nombre de répondants nous a permis d'effectuer une interview d'un certain nombre d'entre eux afin de connaître les motifs de leur non réponse. **La synthèse de ces données permet de dire que ces médecins estiment pratiquer la médecine générale mais pas selon les critères de définition du généraliste d'aujourd'hui. Pour eux il s'agit plus de pratiquer une médecine globale, faisant une synthèse de l'ensemble des réactions de l'individu. Ils se retrouvent bien dans le statut de médecin à exercice particulier (MEP). La formation initiale est de bon niveau puisque près de 90% des répondants ont reçu une formation de base d'au moins trois années, dont 21,6% entre 4 et 6 ans. Avec une moyenne d'expérience de la pratique de l'homéopathie de près de 20 ans, les réponses obtenues peuvent être considérées comme significatives d'un profil d'activité. Le point majeur de spécificité de l'acte d'homéopathie, déjà montré dans d'autres études anglosaxonnes est la durée de la consultation : les répondants déclarent que la consultation du médecin homéopathe dure plus de 25 minutes pour 70% d'entre eux. Cette différence est significative par rapport à la durée moyenne de la consultation du médecin généraliste et se rapproche de celle du médecin spécialiste. Son nombre d'actes par an se situe entre 1500 et 4500 par an ce qui est bien inférieur à la moyenne du nombre d'acte annuel par un médecin généraliste. Un autre point important semble émerger de l'enquête : contrairement à un cliché souvent répandu, le médecin homéopathe n'est pas un praticien à exercice exclusif de l'homéopathie, malgré une orientation déclarée. 76% des répondants utilisent la médecine conventionnelle dans leur pratique même s'ils utilisent aussi souvent les oligo-éléments et à moindre degré la phytothérapie, les compléments alimentaires ou l'acupuncture. Un troisième point émerge également: l'utilisation de l'homéopathie par le médecin peut se faire à pourcentage quasiment égal soit seule, soit combinée et également à part égale soit à titre d'alternative à d'autres traitements ou en complément. Enfin les médecins homéopathes semblent prêts à s'investir dans une démarche d'évaluation de leurs pratiques puisque 73% d'entre eux sont prêts à participer à d'autres enquêtes et 164 d'entre eux ont accepté de donner leur coordonnées afin de participer à un réseau d'évaluation du même genre que celui développé par la Société Française de Médecine Générale.**

## **Résultats, des deuxième, troisième et quatrième enquêtes des pratiques du Médecin Homéopathe. Enquêtes réalisées par la SSH.**

Le relevé et l'analyse des résultats ont été réalisés par le Docteur Jean-Luc ALLIER ainsi que par le Docteur Kamel BEZIOUNE dans le cadre de sa thèse de Doctorat en Médecine, soutenue en Juillet 2006 dans le Département de Médecine Générale de la Faculté de Médecine de PARIS XIII.

### **Deuxième enquête – Avril 2005**

En Février 2005, une seconde enquête a été élaborée cette fois-ci par la commission évaluation de la SSH et acceptée par le bureau de la SSH puis soumise à 3000 médecins homéopathes. Cette enquête a été réalisée du premier mars 2005 au 30 mai 2005. Elle a pour objectifs de compléter le profil de la pratique du médecin homéopathes, dont les premiers éléments avaient été évoqués par la première enquête, en précisant les caractéristiques de la consultation homéopathiques ainsi que celles du comportement du médecins homéopathes et en demandant aux M.H. de s'auto évaluer sur leurs résultats obtenus grâce à leurs prescriptions homéopathique dans différentes pathologies.

#### Matériel et méthode

Un questionnaire a donc été confectionné, comprenant 21 questions portant sur l'activité globale du médecin homéopathe.

Une fois le questionnaire mis en forme et compatible avec les principales qualités requises pour une étude statistique, nous avons procédé à la diffusion du questionnaire par le biais des différentes écoles de formation initiale et continue ainsi que par les sociétés d'homéopathie.

Il a donc été réalisé un envoi soit par courrier, soit lors de réunions de formation médicale continue, ou par courrier électronique, à plus de 3000 médecins homéopathes français.

Les possibilités de réponse offertes étaient le courrier classique au siège de la société, le fax mis à disposition par un des membres de la SSH et une adresse internet sur le site de la SSH.

La saisie et l'analyse des résultats de l'enquête a été réalisée par l'un des membres du bureau de la SSH. Le traitement informatique des données ont été effectuées par le Docteur Kamel Bézioune avec l'utilisation du logiciel SPSS dans le cadre d'une thèse de Doctorat en Médecine du département de Médecine Générale et Santé Publique de la Faculté de Médecine de Bobigny, université Paris XIII. La discussion et les conclusions ont été rédigées par le bureau de la SSH.

Les frais nécessaires à la réalisation de cette enquête ont été pris en charge par la SSH, sans aucune autre subvention de quelque ordre que ce soit.

Pour traiter les 17 questions de l'enquête, 21 items ont été traités statistiquement.

Sur un envoi de l'ordre de 3000 enquêtes, 384 médecins ont répondu, 376 réponses ont pu être relevées. Le taux de réponse à cette enquête est donc de l'ordre de 13 %, ce qui est un taux de réponse satisfaisant pour une enquête par courrier.

Les résultats :

Les 376 réponses sont significatives de la communauté des médecins homéopathes (3000 médecins à orientation homéopathie); les résultats peuvent donc être représentatifs de l'activité moyenne statistique du médecin homéopathe français.

384 médecins ont répondu. 376 réponses ont pu être relevées sur 3000 envoies (12,53%).

**- 71,81% des médecins homéopathes suivent une FMC classique.**

**- 79,52% des médecins homéopathes suivent une FMC homéopathique.**

- Pour 98,40% des M.H. la prise en charge homéopathique permet d'éviter d'une manière significative, dans le cadre des pathologies O.R.L. et bronchiques, **la prescription d'antibiotiques** ;

- de 30 à 70% pour 23,93% **- de plus de 70% pour 70,74% des M.H.**

- Pour 98,67% des M.H. la prise en charge homéopathique permet d'avoir une efficacité significative sur la **prévention des récurrences dans le cadre des pathologies chroniques ou récidivantes O.R.L.** ;

- de 30 à 70% pour 35,63% **- de plus de 70% pour 60,37% des M.H.**

- Pour 84,30% des M.H. la prise en charge homéopathique permet de diminuer la prise médicamenteuse dans les pathologies migraineuses de plus de 30% dont 25%(sur 376) des M.H. de plus de 70%.

- Pour 94,94 des M.H. la prise en charge homéopathique permet de diminuer la fréquence et l'intensité des crises migraineuses ; - de 30 à 70% pour 52,65% - de plus de 70% pour 30,31%

- Pour 96,80% des M.H. la prise en charge homéopathique permet de diminuer la prise **des hypnotiques** dans le traitement des insomnies ;

- **de plus de 30% pour 85,90%** - de plus de 70% pour 29,25%

- Pour 95,74% des M.H. la prise en charge homéopathique permet de diminuer la prise **des anxiolytiques** dans le traitement des dépressions réactionnelles ;

- **de plus de 30% pour 88,29% des M.H. dont 38,29% (sur 376) de plus de 70%**

- Pour 94,68% des M.H. la prise en charge homéopathique permet de diminuer la prise des antidépresseurs dans le traitement des dépressions réactionnelles ;

- **de plus de 30% pour 80,58% des M.H. dont 28,72% (sur 376) de plus de 70%**

- **Pour 69,94% des M.H. la prise en charge homéopathique permet de diminuer la prise des traitements anticholestérolémique ;**

- **de moins de 30% pour 39,09% des M.H. - de plus de 30% pour 30,85%**

- Pour 96,80% des M.H. la prise en charge homéopathique paraît efficace dans le traitement des troubles de la ménopause ;

- de 30 à 70% pour 43,61% des M.H. - de plus de 70% pour 46,54%

= plus de 30% pour 90,15 des M.H.

- Pour 96,50% des M.H. la prise en charge homéopathique paraît efficace dans le traitement des maladies fonctionnelles chroniques ;

- de 30 à 70% pour 46,01% - plus de 70% pour 47,07%

= plus de 30% pour 93,08 des M.H.

- **96,54% des M.H. proposent des conseils alimentaires et d'hygiène de vie en général soit à chaque consultations ou très souvent.** - 90,15% des M.H. évaluent l'application et les conséquences de ces conseils dans la vie personnelle du sujet. - 78,72 % des M.H. passent 20% de leur temps ou plus à expliquer ou évaluer ces conseils dans la vie des patients.

- 98,67% des M.H. pensent que les données de l'interrogatoire approfondi en homéopathie concernant **l'histoire de la maladie** donnent des éléments utiles pour la prise en charge du patient. 93,61% des M.H. pensent que les données de l'interrogatoire approfondi en homéopathie concernant **l'histoire du patient** donnent des éléments utiles pour la prise en charge du patient. 92,81% de M.H. pensent que les **conditions sociales, familiales, professionnelles et psychologiques** font partie nécessairement des conditions de prise en charge du patient en homéopathie.

## **Commentaires**

**Par rapport aux objectifs de la sécurité sociale de diminuer de 10,5% la prescription d'antibiotiques, de 2,3% les traitements anticholestérols et de 9% les anxiolytiques et les hypnotiques, cette évaluation de notre pratique montre que nous avons quelques longueurs d'avances ! Ces chiffres complétés par d'autres résultats nous permettent d'espérer d'avoir une petite chance de nous faire entendre afin de mettre en place, à plus grande échelle avec des professionnels des études statistiques, d'autres études de ce genre pour confirmer ou non ces résultats. Même si cette chance est minime, sans ce genre d'évaluations nous n'en aurions aucune.**

### Troisième Enquête – Juin 2005

Une troisième enquête a été créée en Juin 2005 et s'est déroulée du 2 Novembre 2005 au 31 Janvier 2006 **sur le motif de consultation** des patients qui consultent un médecin généraliste homéopathe; 26 médecins ont participé à l'enquête qui consistait à répondre à plusieurs questions :

- L'âge du patient
- Le sexe du patient
- Le motif de consultation
- Etait-ce le premier médecin que le patient consultait pour la pathologie en question
- La durée antérieure de la pathologie pour laquelle le patient vient consulter
- La durée et le nombre des traitements allopathiques pris par le patient pour la ou les pathologies en question

Le taux de réponse à cette enquête a été très satisfaisant puisqu'on a pu recenser **863 patients** vus en consultation pour la première fois.

Parmi ces 863 patients, la majorité est représentée par des femmes avec 58 % par rapport aux hommes qui représentent 42 % de la patientelle des médecins homéopathes.

La grande majorité des patients est âgée de 18 à 59 ans, ce qui est tout à fait concordant avec la plupart des études réalisées jusqu'alors dans la littérature au sujet des patients intéressés par l'homopathie :

64 % des patients ont entre 17 et 59 ans

21 % ont entre 0 et 16 ans

12 % ont entre 60 et 70 ans

3 % ont plus de 70 ans.

#### Sur les 863 patients vus pour la première fois :

- **677 patients, soit 78 % (groupe A) avait déjà consulté un ou plusieurs autres médecins pour la même pathologie.**
- **186, soit 21 % (groupe B) n'avait pas consulté d'autres médecins auparavant.**

#### Les motifs de consultation :

##### **Dans le groupe A :**

- La pathologie aiguë / récente, inférieure à 1 mois ne représente que 7 % dans ce groupe de patients qui a déjà consulté un médecin auparavant ( 48 patients / 677).
- ORL chronique: 169 / 677 = 24 %
- Rhumatisme chronique: 129 / 677 = 19 %
- Dermatologie: 123 / 677 = 18 %
- Anxiété – Dépression: 68 / 677 = 10 %
- Céphalées - Migraine: 49 / 677 = 7 %
- Gastro- entérologie: 40 / 677 = 6 %
- Gynécologie: 27 / 677 = 4 %
- troubles du sommeil: 24 / 677 = 3,5%

**Dans le groupe B : patients qui n'avait pas consulté de médecin auparavant**, il apparaît que la pathologie aiguë ou récente, inférieure à un mois est beaucoup plus importante puisqu'elle concerne 36 % des patients de ce groupe (68 / 186 ).

Ainsi, dans ce groupe, **la pathologie chronique représente 64 % des motifs de consultation avec en première ligne :**

- Anxiété – Dépression : 44 / 186 = 24 %
- Dermatologie : 42 / 186 = 22 %
- Rhumatologie 18 / 186 = 10 %
- ORL chronique : 14 / 186 = 7,5 %

### **Durée antérieure de la pathologie pour laquelle le patient vient consulter :**

**Pour le groupe A** (677 patients qui ont déjà consulté précédemment) :

- Moins d'une année = 32%
- 1 an et plus = 68% des patients
- 2 ans et plus = 60%
- 5 ans et plus = 38%
- 10 ans et plus = 25%

**Pour le groupe B** (186 patients qui consultent un médecin homéopathe pour la première fois) :

- 1 an et inférieur à 1 an = 69%
- 1 mois et inférieur à 1 mois = 38%

### **Commentaires des résultats par la SSH :**

Nous pouvons donc établir un certain profil du patient qui se présente en consultation d'homéopathie.

En dehors des enfants, part assez importante de la patientelle des homéopathes (21 %) essentiellement dans le cadre de la pathologie ORL, les patients qui viennent nous consulter sont en majorité des femmes (58%) dans une tranche d'âge de 17 à 59 ans.

Un des points importants de cette enquête est de montrer que le patient consulte le médecin homéopathe, dans la plupart des cas, en deuxième intention après avoir donc déjà consulté un ou plusieurs confrères auparavant pour une même pathologie. Le deuxième élément qui découle du premier est que **la grande majorité des pathologies présentées par les patients sont des pathologies chroniques** même dans le cas où le patient n'avait pas consulté de médecin en première intention.

**Cette enquête d'évaluation des pratiques a d'une le mérite, si besoin en était, de mettre en évidence que le motif de consultation des patients de voir un médecin généraliste homéopathe sont des motifs tout à fait classiques et habituels rencontrés en médecine générale.**

**Il est intéressant de noter que la durée antérieure de la pathologie pour laquelle le patient vient consulter est souvent assez longue, de plus d'un an et plus pour 68 % des patients, de deux ans et plus pour 60 % des patients et de cinq ans et plus pour 38 % des patients en ce qui concerne le groupe A.**

Les réponses à la dernière question de l'enquête étaient à la fois trop nombreuses et confuses et non plus être exploitées pour en faire une analyse. Nous en tirerons les enseignements pour une nouvelle et prochaine enquête.

### **Quatrième Enquête – Mai 2006**

La 4<sup>ème</sup> enquête a consisté à relever sur un période de 1 mois tous les patients suivis depuis plus d'un an pour une pathologie ORL chronique ou récidivante. Elle a été élaboré comme les précédentes par la commission évaluation des pratiques homéopathiques de la SSH et confortées par le bureau de la SSH. L'enquête a été adressée par courrier à 2500 homéopathes et aux 244 adhérents de la SSH par courriel

Vingt confrères ont répondu à ce questionnaire ce qui constitue 234 patients.

La durée de l'enquête a duré de Novembre 2005 à Mai 2006.

Les questions posées pour cette 4<sup>ème</sup> enquête étaient :

- 1) Le motif de consultation.
- 2) Depuis combien d'années prenez-vous en charge le patient ?
- 3) Depuis combien de mois ou d'années le patient était-il traité par des médicaments allopathiques avant qu'il vienne vous consulter ?
- 4) Quels sont ces médicaments et à quelle fréquence sont-ils pris ?

- 5) Depuis que le patient est suivi en homéopathie, ressent-il une amélioration ? Si oui, l'évaluer en pourcentage.
- 6) Est-ce que le traitement homéopathique à permis un arrêt du traitement allopathique ?
- 7) Le patient est-il satisfait de la prise en charge homéopathique ? Si oui l'évaluer en pourcentage ?
- 8) L'âge du patient ?
- 9) Le sexe du patient ?

Les résultats :

1) Les résultats de cette première question n'ont pu être traité précisément à causes de la multiplicité des réponses et en particulier par l'existence de plusieurs pathologies traitées pour le même patient. Les pathologies citées étaient : angines, otites, sinusites, trachéo-bronchites, toux, laryngites, trachéites, rhino-pharyngites, rhinites, catarrhes tubaire, ORL chroniques, bronchites.

2) Depuis combien d'années prenez-vous en charge le patient ? :

- Réponses : 226/234 = 97%
- Non réponses : 8/234 = 3%
- De 1 an à 2 ans : 85/226 = 38%
- De + de 2 ans à 3 ans : 36/226 = 16%
- De + de 3ans à 4 ans : 17/226 = 8%
- De + de 4 ans à 5ans : 21/226 = 9%
- De + 5 ans à 10 ans : 36/226 = 16%
- De + de 10 ans à 20 ans : 21/226 = 9%
- De = de 20 ans : 10/226 = 4%

De 1 ans à 5 ans = 159/226 = 70%  
 De + de 2 ans à 5ans = 74/226 = 32%  
 De + de 2 ans = 141/226 = 62%  
 De + de 5 ans = 67/226 = 30%

3) Depuis combien de mois ou d'années le patient était-il traité par des médicaments allopathiques avant qu'il vienne vous consulter?

- Réponses : 231/234
- Pas de réponses : 3/234
- 1 ans et < à 1 an : 32/231 = 14%
- De + de 1 ans à 2 ans : 39/231 = 17%
- De + de 2 ans à 3 ans : 27/231 = 12%
- De + de 3 ans à 4 ans : 10/231 = 4%
- De + de 4 ans à 5 ans : 23/231 = 10%
- De + de 5 ans à 10 ans : 45/231 = 19%
- De + de 10 ans à 15 ans : 15/231 = 6%
- De + de 15 ans à 20 ans : 18/231 = 8%
- De + de 20 ans : 11/231 = 5%
- 30 ans et + : 11/231 = 5%

De > à 1 an à 2 ans = 71/231 = 27%  
 De + de 2 ans = 160/231 = 63%  
 De + de 5 ans = 100/231 = 43%

4) Quels sont ces médicaments et à quelle fréquence sont-ils pris ?

Les données de cette questions sont également difficilement analysable. La fréquence des médicaments a été peu signalée. Quand aux médicaments cités la grande majorité concerne les antibiotiques associés plus ou moins aux corticoïdes, anti-inflammatoires, anti-allergiques et parfois anti-asthmiques. Cette question aurait du être divisé en deux questions pour qu'elle soit interprétable. A retenir pour d'autres futures enquêtes.

5) Depuis que le patient est suivi en homéopathie, ressent-il une amélioration ? Si oui, l'évaluer en pourcentage.

- Réponses : 233/234



- Pas de réponses : 1/234
- Non : 5/233 = 2%
- Oui : 228/233 = 98%.

Parmi les réponses oui l'évaluation en pourcentage a été faite pour 204 patients/228 = 89%. Pas de réponses : 24/228 = 11%

L'amélioration est évaluée par le patient depuis qu'il est suivi par homéopathie :

- De 0 à 24% : 4/204 = 2%
- De 25% à 49% : 7/204 = 3%
- De 50% à 74% : 41/204 = 20%
- De 75% à 89% : 86/204 = 42%
- De 90% à 100% : 66/204 = 32%

De plus de 50% = 193/204 = 93%

De plus de 75% = 152/204 = 75%

Parmi le total des réponses, 233, pour cette cinquième réponse l'amélioration est évaluée par le patient depuis qu'il est suivi par homéopathie :

De plus de 50% = 193/233 = 83%

De plus de 75% = 152/233 = 65%

6) Est-ce que le traitement homéopathique a permis un arrêt du traitement allopathique ?

- Réponses : 229/234 = 98%
- Pas de réponses : 5/234 = 2%
- Non : 21/229 = 9%
- Oui : 182/229 = 79%
- Une diminution partielle : 26/229 = 11% ; de 50% à 74% : 3/26 = 12%  
; de 75% à 100% : 17/26 = 65%

Le traitement homéopathique a permis un arrêt du traitement allopathique dans 79% des cas

7) Le patient est-il satisfait de la prise en charge homéopathique ? Si oui l'évaluer en pourcentage ? Les réponses de cette question sont très proches des réponses de la question 5. Elles n'ont pas été analysées. Ceci met en cause la pertinence de cette question. A retenir également pour les prochaines enquêtes.

8) L'âge du patient ?

- Réponses : 226/234 = 97%
- Pas de réponses : 8/234 = 3%
- De la naissance à – de 2 ans : 1/226 = 0,004%
- De 2 ans à – de 6 ans : 43/226 = 19%
- De 6 ans à – de 16 ans : 69/226 = 31%
- De 16 ans à – de 30 ans : 31/226 = 14%
- De 30 ans à – de 50 ans : 42/226 = 19%
- De 50 ans et + : 40/226 = 18%

113/226 = 50% ont entre 0 et – de 16 ans et le nombre identique 113/226 = 50% ont plus de 16 ans dont 82/113 = 73% ont plus de 30 ans.

50% ont moins de 16 ans et 50% ont plus de 16 ans.

9) Le sexe du patient ?

- Réponses : 229/234 =
- Pas de réponses : 5/234 =
- Patients de sexe féminin : 123/229 = 54%
- Patients de sexe masculin : 105/229 = 46%

### **Commentaires des résultats par la SSH :**

**Dans le cadre des patients suivis depuis plus d'un an pour une pathologie ORL chronique ou récidivante en homéopathie :**

- Le nombre d'années de prise en charge du patient par le médecin homéopathe est de + de 2 ans dans 62% et de + de 5 ans dans 30% des cas.
- le patient était traité par des médicaments allopathiques avant qu'il vienne vous consulter depuis + de 2 ans dans 63% et de + de 5 ans 43% des cas.
- Depuis que le patient est suivi en homéopathie, il a ressenti une amélioration dans 98% des cas dont l'évaluation est estimée pour 89% d'entre eux de plus de 50% pour 93% et de plus de 75% pour 75% des cas.
- Le traitement homéopathique a permis un arrêt du traitement allopathique dans 79% des cas.
- 50% ont moins de 16 ans et 50% ont plus de 16 ans pour ce qui concerne l'âge des patients
- 54% des patients sont de sexe féminins et 46% sont de sexe masculin.

**Les prochaines enquêtes effectuées sur une période de un mois ou de plusieurs devront être faites avec un questionnaire plus simple, plus facile à répondre pour les confrères qui participent à l'enquête et plus facile pour le recueil des données. Cela permettrait sans doute qu'un plus grand nombre de médecins homéopathes participe à ce genre d'enquête.**

**En dehors des imperfections du questionnaire cette enquête met en évidence l'intérêt incontournable du traitement homéopathique dans la prise en charge des patients présentant des pathologies ORL chroniques avec une efficacité très sensible s'accompagnant d'un arrêt des antibiotiques dans une grande majorité des cas.**

### **Profils personnalisés des 28 médecins homéopathes ou homéopathe-acupuncteur de la CPAM du Val de Marne.** (Réalisé par les Dr BEZIOUNE et ALLIER)

Selon les profils personnalisés des 28 médecins homéopathes ou homéopathe-acupuncteur répertoriés par la CPAM du Val de Marne sur le 1er semestre 2005;

- la moyenne des montants des prescriptions d'antibiotiques par actes est de 1,30 alors que la moyenne nationale est 3,42 ce qui représente un coût inférieur de 62%.
- la moyenne des montants des prescriptions de statines par actes est de 1,88 alors que la moyenne nationale est 4,05 ce qui représente un coût inférieur de 54%.
- la moyenne des montants des prescriptions d'anxiolytiques et d'hypnotiques par actes est de 0,81 alors que la moyenne nationale est 0,94 ce qui représente un coût inférieur de 14%.

Ils sont un peu inférieurs à ceux de nos enquêtes mais 28 médecins ne sont peut-être pas assez représentatifs. **Ces résultats sont tout de même intéressants à mentionner. Il serait important d'obtenir ce genre de données sur le plan national.**

